



Pays de la Loire : une forte présence des entreprises de taille intermédiaire

La région des Pays de la Loire est celle qui possède la plus forte part de salariés dans des entreprises de taille intermédiaire : 26 % des salariés du secteur marchand. C'est 4 points de plus que la moyenne nationale, en raison notamment du poids de l'industrie dans la région. La part de salariés travaillant dans des petites et moyennes entreprises (30 %) est légèrement supérieure à celle de la France de province. De plus, les Pays de la Loire sont caractérisés par une part relativement faible de salariés en grandes entreprises et microentreprises : respectivement 26 % et 17 %, soit 5 points et 2 points de moins que la moyenne nationale.

Christophe FOUCHARD

DÉPUIS 2008, chaque entreprise est officiellement classée dans une catégorie représentant sa taille définie selon des critères économiques. En 2010, les Pays de la Loire comptent 740 100 salariés (hors intérimaires) dans le secteur marchand non agricole en équivalent temps plein (ETP), pour 146 200 entreprises dont au moins un établissement est localisé dans la région. En nombre de salariés, c'est la 4^e région française (après l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avant le Nord-Pas-de-Calais) et elle représente 5,7 % des salariés français.

Les grandes entreprises de la région : quelques bastions industriels, les banques et les assurances

En 2010, 198 grandes entreprises (GE), sur les 229 localisées en France, disposent d'au moins un établissement en Pays de la Loire. Elles y emploient 192 700 salariés. C'est la 5^e région française en nombre de salariés. Mais c'est la 4^e ayant la plus faible part de salariés travaillant pour des GE. En Pays de la Loire,

les GE emploient seulement 26 % des emplois salariés marchands non agricoles (en ETP), 5 points de moins que la moyenne nationale. Une part importante des effectifs salariés des GE est concentrée dans quelques entreprises. En effet, les 41 GE comptant plus de 1 200 salariés en Pays de la Loire regroupent sept salariés sur dix de l'ensemble des GE de la région. Deux types de GE coexistent : d'une part, les entreprises de réseau comportant de nombreux établissements comme les banques et, d'autre part, les autres GE notamment industrielles. Les 25 GE qui ont plus de 100 établissements totalisent 7 100 établissements dans la région.

Les grands établissements des GE sont implantés dans les grandes agglomérations et dans quelques places fortes de l'industrie. La Sarthe est le département de la région avec la plus forte proportion de salariés travaillant dans des GE (33 %), devant la Loire-Atlantique (30 %), qui concentre cependant 44 % des salariés de la région travaillant dans des GE. À l'opposé, la Vendée est le département français, après la Corse-du-Sud, où les GE emploient le moins de salariés (seulement 15 % de l'ensemble des salariés).



Pays de la Loire : une forte présence des entreprises de taille intermédiaire

Une région caractérisée par une forte présence des entreprises de taille intermédiaire

Répartition des salariés (en ETP) en Pays de la Loire en 2010 par catégorie d'entreprise

	Grandes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Petites et moyennes entreprises	Micro-entreprises	Total
Pays de la Loire : Nombre d'entreprises implantées	198	1 500	9 500	135 000	146 200
Nombre d'établissements	9 800	8 900	18 700	145 900	183 300
Effectif salarié des établissements	192 700	194 500	224 400	128 500	740 100
Proportion des effectifs sur la région (en %)	26	26	30	17	100
France : Nombre d'entreprises implantées	229	4 600	135 800	2 941 100	3 081 800
Effectif salarié en France	4 068 000	2 901 000	3 572 000	2 545 000	13 086 000
Proportion des effectifs sur la France (en %)	31	22	27	19	100
France hors Île-de-France : Effectif salarié	2 736 000	2 131 000	2 807 000	2 021 000	9 695 000
Proportion des effectifs sur la France hors Île-de-France (en %)	28	22	29	21	100

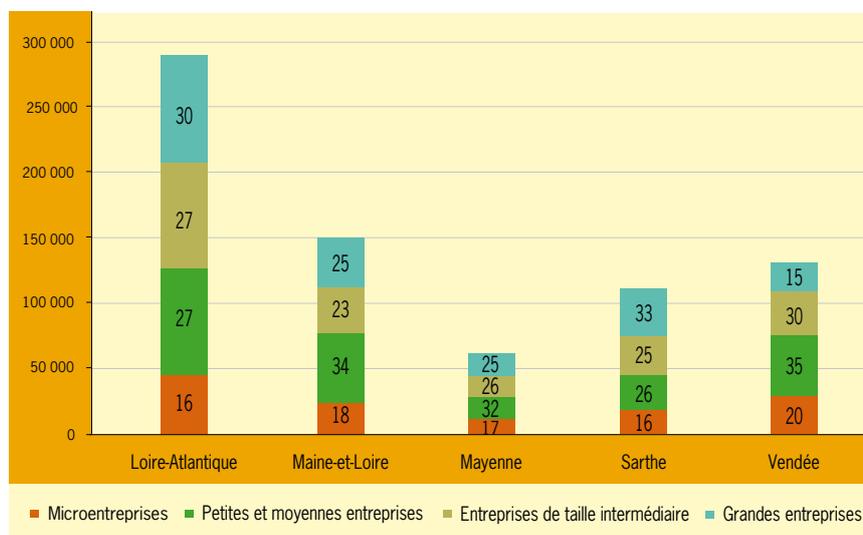
Lecture : en Pays de la Loire, 192 700 salariés (en équivalent temps plein) travaillent dans 9 800 établissements appartenant à 198 grandes entreprises. Ils représentent 26 % des salariés de la région.

Champ : établissements des entreprises implantées en Pays de la Loire du secteur marchand hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, Esane - Lifi - Clap 2010.

Les grandes entreprises, davantage implantées en Loire-Atlantique et en Sarthe

Répartition des salariés (en ETP) des Pays de la Loire par catégorie d'entreprise en 2010



Lecture : en Loire-Atlantique, les établissements des grandes entreprises emploient environ 85 500 salariés, ce qui représente 30 % des salariés du secteur marchand non agricole du département.

Champ : salariés (en équivalent temps plein) du secteur marchand hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, Esane - Lifi - Clap 2010.

Les grandes entreprises caractérisent le tissu productif de territoires de la région ayant des pôles industriels importants. Ainsi, l'industrie emploie 29 % des salariés travaillant pour des GE implantées en Pays de la Loire (6 points de plus que pour la France). La région dispose de quelques bastions industriels historiques, notamment dans les industries alimentaires. Les GE industrielles ont encore un poids important en Loire-Atlantique, notamment dans la construction aéronautique, ou en Sarthe avec des usines automobiles. La présence de GE s'explique aussi par la place importante dans la région des banques et des assurances (15 % des salariés des GE y travaillent), souvent de très grandes tailles. Le commerce, de détail et de gros, emploie également de nombreux salariés exerçant pour des GE (14 % des salariés des GE). Les activités liées aux transports sont elles aussi importantes (13 % des salariés des GE).

Les centres de décision stratégiques sont peu présents dans la région, leurs sièges sociaux étant plutôt situés en Île-de-France. Dans les Pays de la Loire, sont implantées 141 GE françaises parmi les 159 localisées en France et 57 GE sous le contrôle de groupes étrangers parmi les 70 localisées en France. La région attire ainsi de nombreuses entreprises étrangères, puisque 29 % des grandes entreprises implantées en Pays de la Loire sont sous le contrôle de groupes étrangers. Cependant, les effectifs concernés sont relativement faibles. En effet, ces 57 entreprises n'emploient que 11 % des salariés des GE (20 700 salariés) de la région. Seules deux GE sous contrôle étranger y ont plus de 1 000 salariés. Au sein de la région, les entreprises sous contrôle étranger sont davantage implantées en Loire-Atlantique.

De nombreuses entreprises de taille intermédiaire dans l'industrie

Un tiers des 4 600 entreprises de taille intermédiaire (ETI) présentes en France possèdent au moins un établissement en Pays de la Loire. Ces 1 500 ETI emploient 194 500 salariés sur la région, soit 26 % de l'ensemble des salariés marchands non agricoles en ETP de la région et 4 points de plus que la moyenne nationale. En Pays de la Loire, les effectifs sont assez concentrés : les 100 plus grosses ETI emploient quatre salariés sur dix travaillant pour des ETI. Leur implantation est le plus souvent multirégionale : en moyenne, les ETI qui ont au moins un établissement en Pays de la

Loire emploient 87 % de leurs salariés en dehors de la région. Les ETI pèsent pour un quart de l'emploi dans les Pays de la Loire, la Picardie, l'Alsace et en Champagne-Ardenne, régions où l'industrie occupe une place importante. L'industrie en Pays de la Loire s'appuie fortement sur ce tissu d'ETI, celles-ci étant principalement orientées vers ce secteur : 44 % des salariés travaillant dans des ETI exercent dans l'industrie (11 points de plus qu'au niveau national). En Pays de la Loire comme en France, on retrouve également ces ETI dans le secteur du commerce (de détail et de gros) : 20 % des 194 500 salariés de cette catégorie d'entreprise exercent dans ce secteur.

La Vendée est le département français qui connaît la plus forte part de salariés en ETI (30 %) avec notamment d'importants établissements de construction de bateaux de plaisance ou des industries alimentaires. Les ETI représentent également une part importante de l'emploi en Loire-Atlantique (27 %).

Les ETI sous contrôle français sont fortement représentées dans les Pays de la Loire, région métropolitaine la plus employeuse de salariés travaillant dans des ETI françaises (21 % de l'ensemble des salariés de la région). La région est relativement attractive pour les capitaux étrangers, avec 26 % des ETI implantées en Pays de la Loire sous le contrôle de groupes étrangers. Ces dernières emploient 22 % des salariés des ETI de la région (42 300 salariés). Ainsi, 400 ETI étrangères sont implantées en Pays de la Loire sur les 1 300 localisées en

France. Cependant, la région est seulement à la 12^e place des régions françaises en ce qui concerne la part de salariés travaillant dans des ETI étrangères (6 %, un point au-dessous de la moyenne nationale). Au sein de la région, les entreprises sous contrôle étranger sont davantage implantées en Loire-Atlantique et en Sarthe.

Les petites et moyennes entreprises, premières employeuses de la région

En Pays de la Loire, 9 500 petites et moyennes entreprises (PME) emploient 224 400 salariés en ETP, soit 30 % des effectifs (non intérimaires) du secteur marchand non agricole. C'est le type d'entreprises qui emploie le plus de salariés dans la région et ses départements, à l'exception de la Loire-Atlantique et de la Sarthe où les grandes entreprises en emploient davantage. En Pays de la Loire, les PME sont plus actives dans des secteurs non présents, c'est-à-dire orientés vers l'extérieur de la région, comme l'industrie. Ainsi, 29 % des salariés des PME travaillent dans l'industrie (6 points de plus qu'au niveau national), notamment dans des activités comme la fabrication de produits métalliques, les industries alimentaires, ou encore la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique.

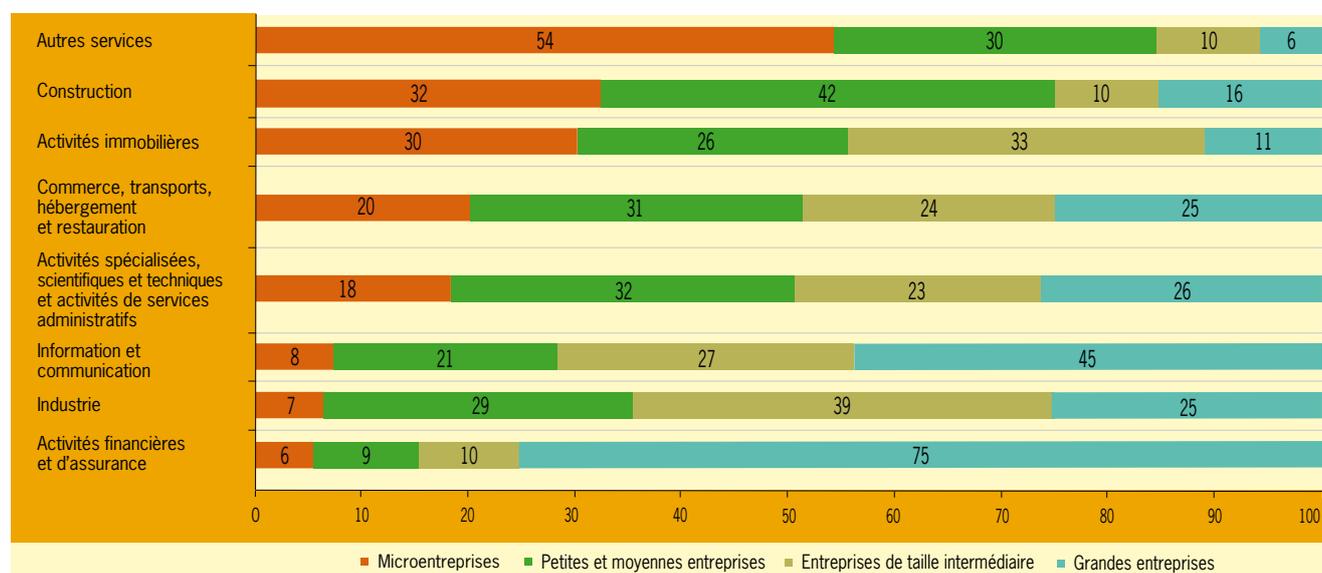
Les PME répondent également en partie à une demande locale dans les activités de type présentiel, comme la construction (16 % des salariés des PME) ou le commerce de détail (12 %) et de gros (8 %).

Les microentreprises : peu nombreuses à embaucher

Les Pays de la Loire sont une des régions connaissant la plus faible proportion de salariés qui travaillent dans des microentreprises (2 points de moins que la moyenne nationale). Cependant, en Pays de la Loire comme dans le reste de la France, les microentreprises sont la forme la plus courante d'entreprises (92 %). Elles n'emploient pas forcément de salariés. Ainsi, 62 % des 135 000 microentreprises de la région n'ont pas de salariés. Les 51 000 microentreprises avec salariés en emploient 128 500, soit 17 % des emplois salariés marchands non agricoles (en ETP). La plupart des microentreprises, souvent mono-établissements, ne sont présentes que dans une seule région. En Pays de la Loire, elles emploient seulement 3 % de leurs salariés en dehors de la région. De manière générale, elles sont surtout tournées vers l'économie locale. Elles œuvrent ainsi dans la construction (22 % des salariés des microentreprises des Pays de la Loire, 3 points de plus que pour la France), le commerce de détail (14 % des salariés), le commerce et la réparation d'automobiles (6 % des salariés). Ces petites structures sont également très présentes dans les activités touristiques, telles que l'hôtellerie et la restauration (11 % des salariés des microentreprises). Cela explique en partie la plus forte part de salariés de microentreprises en Vendée (20 % de l'ensemble des salariés), dopée également par le dynamisme de la construction dans ce département. ■

Les services, une affaire de microentreprises, et la finance et les assurances pour les grandes

Répartition des effectifs salariés par catégorie d'entreprise et secteur d'activité des établissements en Pays de la Loire en 2010 (en %)



Lecture : dans les Pays de la Loire, 32 % des salariés exerçant une activité de construction sont salariés dans un établissement d'une microentreprise.

Champ : salariés des établissements d'entreprises marchandes des Pays de la Loire hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, Esane - Lifi - Clap 2010.



Pour comprendre ces résultats

Une concentration accrue du système productif

Le changement de la définition de l'entreprise induit une concentration accrue du tissu productif par rapport à l'ancienne approche, dans laquelle la taille des unités était définie par le nombre de salariés des unités légales prises individuellement. Ainsi, en Pays de la Loire, les grandes entreprises emploient désormais 26 % des salariés, contre seulement 10 % avec l'ancienne définition. A contrario, l'effectif des salariés des PME est fortement réduit avec cette nouvelle définition, passant de 42 % à 30 % du total régional.

Sources

Les résultats sont issus de trois sources : **Esane**, dispositif qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ; **Clap**, Connaissance locale de l'appareil productif, qui localise les effectifs salariés ; **Lifn**, système d'information qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et en détermine le contour.

L'effectif des entreprises pris en compte est l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Ces effectifs correspondent aux salariés (hors intérimaires) employés par des entreprises marchandes hors agriculture au 31 décembre 2010. Ils sont précisément localisés dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement. Les entreprises du secteur marchand sont celles qui vendent leurs biens ou services à des prix économiquement significatifs. Celles du secteur non marchand se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF

Sylvain DUVERNE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET CONTACTS PRESSE

Clémence CULY

Dany HAUGMARD

Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE / IMPRIMEUR

NYL Communication - Nantes

Photo : Fotolia

Dépôt légal : 2^e trimestre 2013 - ISSN 1633-6283
© INSEE Pays de la Loire - Avril 2013

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.

Répartition de l'emploi en Pays de la Loire en 2010

	Effectif	En %
Salariés du secteur marchand hors intérim et hors agriculture	849 200	57
Salariés intérimaires	45 000	3
Salariés agricoles	21 500	1
Salariés du secteur non marchand	432 000	29
Non salariés	147 700	10
Ensemble des personnes ayant un emploi	1 495 400	100

Lecture : en Pays de la Loire, 849 200 salariés travaillent dans le secteur marchand hors intérim et hors agriculture. Cela correspond au champ de l'étude : 740 100 salariés en ETP.

Source : Insee, estimations d'emploi 2010.

Définitions

La **nouvelle définition de l'entreprise** issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais, l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe prises isolément n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, une filiale peut être dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation, en particulier pour les plus grands groupes au sein desquels seront prochainement découpés « plusieurs entreprises », ce qui correspond à l'opération de proflage.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprises :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises (PME)** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises (GE)** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

Sphère économique

La partition de l'économie en deux sphères, présente et non-présente, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les **activités non-présentes** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Pour en savoir plus

Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, *Journal officiel*, 20 décembre 2008.

Hecquet V. et Rau F., **Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud**, Insee Première, n°1440, avril 2013.

Béguin J.-M., Hecquet V. et Lemasson J., **Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait - Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprises**, Insee Première, n°1399, mars 2012.

Hecquet V., **Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif**, Insee Première, n°1321, novembre 2010.